

Notre compte-rendu de la réunion de la séance du conseil municipal du 14 avril 2023

Courriel reçu du maire le 14 avril 2023 à 20h27

«

Mesdames, Messieurs,

Le quorum n'ayant pas été atteint la réunion de conseil se tiendra le mardi 18 avril 2023

Cordialement

Vivianne WIRBEL
Maire de Jussecourt-Minecourt

»

La convocation pour le mardi 18 avril 2023 est jointe à ce message.

Echange sur le compte FB « Jussecourt Minecourt Mairie » appartenant à Vivianne Wirbel

Texte publié

Le quorum n'ayant pas été atteint vendredi 14 avril 2023 : absents DIMNET Jacky, SIMONNET Damien , ROLLOT Clément, MACHAL Claudine, PAÏVA DE CASTRO Maria , une nouvelle réunion de conseil pourra se tenir le mardi 18 avril 2023 , en respectant le délai de 3 jours entre la convocation et la réunion du conseil

Commentaire

Jacky Dimnet

Madame la maire,

Selon mes informations dignes de confiance, il me semble que lorsque vous avez déclaré l'absence de quorum à l'ouverture de la séance, vers 20 h le vendredi 14 avril 2023 un autre membre du conseil en la personne de votre second adjoint Christophe Munier était absent et pourtant vous ne le citez pas dans les absents à la constatation de l'absence de quorum.

Encore une fois vous faites preuve de légèreté avec la réalité.

Jussecourt Minecourt Mairie

Monsieur Dimnet, désolée mais vos informations "dignes de confiance" sont erronées. Monsieur MUNIER Christophe avait prévenu de son retard et il était bien présent à l'ouverture de la séance et à la constatation du quorum après 20 heures, il n'a donc pas à figurer parmi les absents

Jacky Dimnet

Madame la maire, Monsieur Christophe Munier est, comme vous le dites bien en retard et est arrivé à 20 h 30 à plus ou moins 5 mn alors que la convocation pour la réunion de ce soir 18 avril était dans notre boîte courrier ce vendredi 14 avril 2023 à 20H 27, soit le temps de rédiger la convocation, de la transférer par courriel à l'ensemble des conseillers municipaux, vous avez constaté l'absence de quorum avant son arrivée, le fait d'annoncer son retard ne vaut pas présence.

Jussecourt Minecourt Mairie

Monsieur Dimnet. J'ai reçu les absences la veille pour certains, quelques heures avant le conseil pour d'autres. Je sais compter ! Avec ou sans Christophe, il n'y avait pas le quorum ,donc mon invitation était en standby, il suffisait d'attendre la venue de Christophe (à plus ou moins 5 minutes) , et de l'envoyer en un clic à tous les membres du conseil. Cela prend 2 minutes chrono (puisque vous en êtes aux minutes). Pour le transfert, un clic, les adresses sont déjà groupées dans l'ordi ! Et vous vous étiez où ce soir-là ? A épier et guetter nos moindres faits et gestes comme vous le faites chaque jour ? Je tiens à rappeler : venons-en au passé : vous faisiez vos réunions de conseil le vendredi soir, sans vous soucier des autres, vous notiez sur vos délibérations déjà prêtes un secrétaire de séance (ce qui est illégal), il doit se porter volontaire et élu par les conseillers municipaux .